

Agir pour ne plus subir !

LE 13 DÉCEMBRE 2012, portons massivement nos revendications !



04 Décembre 2012

La France, pays riche, 5^{ème} puissance mondiale, des groupes industriels puissants qui étalent, chaque année, par milliards les richesses créées par le travail et des salariés ayant des savoirs et des savoir-faire de haut niveau.

**Salariés(ées)
Retraités(ées)
Chômeurs(ses)
du Public
du Privé
Ensemble**

**Grève
Manif**

**JEUDI
13
DÉCEMBRE
2012**

**RASSEMBLEMENT
14 H
Préfecture
Annecy**

Cette réalité est sacquée, chaque jour, par ceux qui ont le pouvoir du pays et des affaires.

Parce qu'ils veulent toujours plus de richesses, ils matraquent les esprits et les consciences pour faire accepter de nouveaux sacrifices et des reculs sociaux. La réalité, c'est que sans les salariés, les patrons ne valent rien ! Ils ne créent aucune richesse. **À quoi sert une entreprise vide sans travailleurs ? À rien !**

Aucune richesse ne sera créée sans le travail des salariés !

La CGT, ses milliers de syndiqués ont fait le choix de s'unir, de se rassembler et d'agir pour que les richesses de notre travail soient utiles pour la vie de nos familles et de la collectivité.

Aujourd'hui, le syndicat des patrons, le MEDEF, fort des complicités politiques, veut imposer des accords nationaux avec les syndicats qui engageront votre avenir :

• Sur les retraites complémentaires :

- ⇒ Baisse des pensions AGFF de 10 % pour ceux entre 60/62 ans et 65/67 ans, selon l'âge de départ.
- ⇒ Gel pour tous durant 3 à 5 ans des pensions.

Sur ce sujet, les autres organisations (CFDT, CGC, CFTC et FO) ont refusé la demande de la CGT de s'unir face au MEDEF.

L'objectif principal du MEDEF étant de préparer les rencontres prévues en 2013 sur les RETRAITES avec en ligne de mire : REPOUSSER ENCORE L'ÂGE DE DÉPART EN RETRAITE ET BAISSER LES PENSIONS !

• Sur l'emploi et le contrat de travail :

Le patronat veut changer la loi pour :

- ⇒ Remettre en cause le CDI
- ⇒ Précariser le contrat d'embauche par un contrat à durée limitée (contrats dits de «chantier» ou à «objet/mission défini»).
- ⇒ Restreindre les recours juridiques des salariés et limiter à 12 mois les condamnations par les tribunaux.
- ⇒ Restreindre les droits d'action des CE et de leurs experts en limitant les délais et les droits des salariés.



Hier, le gouvernement a fait cadeau de 20 milliards d'euros aux patrons. Ces 20 milliards devront être payés par les consommateurs (hausse de la TVA), les retraités et les salariés afin de maintenir le niveau de la protection sociale des salariés et de leur famille. Ces 20 milliards iront gonfler les profits des entreprises et les dividendes des actionnaires. Cela représente 6 % des salaires.

UNE SITUATION INACCEPTABLE POUR LA CGT ! ON PUISE DANS LA POCHE DES PLUS PAUVRES POUR OFFRIR AUX PLUS RICHES ! SANS CONTRE-PARTIE.

Augmenter les salaires, pas les actionnaires ! C'est l'urgence pour relancer la croissance et le développement !

En 20 ans, les actionnaires se sont accaparés des richesses de l'entreprise en passant de 5 % à 25 % leurs dividendes. Les investissements ont diminué, tout comme les salaires, des salariés pour payer la note. C'est là où elle est la crise !

FACE À CETTE SITUATION, LA CGT REFUSE DE NÉGOCIER L'AUSTÉRITÉ POUR LES SALARIÉS. ELLE RESTE FIDÈLE AUX INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS.

La mobilisation collective et massive, dans chaque entreprise et au-delà, est urgente et incontournable :

ENSEMBLE, LE 13 DÉCEMBRE, AGISSONS POUR :

- **Augmenter les salaires, les classifications et les pensions de retraite ;**
- **Des droits d'intervention : droit de veto dans les CE face aux licenciements ;**
- **L'arrêt des aides publiques au patronat (173 milliards € par an sans contrôle). La transparence et le contrôle public des salariés doivent être la règle.**

**L'Union Départementale CGT de Haute-Savoie
appelle l'ensemble des salariés à l'action
le 13 Décembre 2012,
avec grèves, rassemblements, manifestations
et délégations auprès des directions.**

**L'avenir appartient à ceux qui luttent !
Ne rien faire, c'est déjà perdre !**

**Rassemblement Jeudi 13 Décembre
14 H - Préfecture - Annecy**